

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DILT 15 - DFA Budget annexe du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux -
Approbation du compte gestion 2015.

M. Emmanuel GREGOIRE et M. Julien BARGETON, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les budgets primitif, modificatif et supplémentaire ainsi que le compte administratif du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Ville de Paris au titre de l'exercice 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel M. le Maire de Paris lui soumet le compte de gestion de l'année 2015 du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Ville de Paris, rendu par M. le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile de France du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015 ;

Statuant sur la situation du comptable et sauf le règlement et l'apurement par la Chambre régionale des Comptes ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE et M. Julien BARGETON, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Le compte de gestion 2015 du Service Technique des Transports Automobiles Municipaux de la Ville de Paris, rendu par M. le Receveur Général des Finances, Trésorier-Payeur Général de la Région d'Ile de France du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015 est approuvé conformément aux résultats ci-après :

A - Résultat de l'exercice 2015

1) Section d'investissement

Excédent de 2.673.317,42 euros

2) Section d'exploitation

Déficit de 8.295.929,74 euros

B - Résultats cumulés avec les exercices précédents

1) Section d'investissement

Solde créditeur de 6.335.970,53 euros

2) Section d'exploitation

Solde créditeur de 1.314.202,92 euros

Part affectée à l'investissement 1.090.387,33 euros

C- Résultats cumulés globaux

Solde créditeur de 6.559.786,12 euros

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO